

Fiche mémo

Est-ce que l'implantation de la gestion des actifs est bénéfique et faisable pour une petite municipalité ?

L'expérience de plusieurs municipalités de Colombie-Britannique et d'Ontario qui ont implanté les pratiques de gestion des actifs, a démontré que ces bonnes pratiques ont été payantes à plusieurs égards pour elles et ce, presque immédiatement.

Bénéfices financiers

D'abord, la gestion des actifs permet de prioriser les investissements sur les actifs à plus haut risque et sur ceux qui sont les plus importants pour la livraison des services prioritaires pour la municipalité et les citoyens. Les petites municipalités disposant de peu de ressources trouvent un avantage à implanter la gestion des actifs d'abord pour leurs services et actifs les plus importants. Elles peuvent ainsi minimiser les risques de bris, lesquels peuvent avoir des conséquences graves autant en termes de coûts qu'en termes d'inconvénients pour les citoyens.

L'établissement des priorités, la vision à long terme et la gestion des risques représentent aussi des domaines d'activités qui permettent un retour sur les investissements consentis pour l'implantation des meilleures pratiques de gestion des actifs. Les coûts évités pour des interventions en réaction à des défaillances d'actifs stratégiques s'avèrent des économies concrètes sur lesquelles la municipalité peut compter (un dollar dépensé en entretien préventif correspond à 20 dollars dépensés en intervention d'urgence). Le partage des données recueillies à grands frais par les différents services est aussi un secteur d'économies non négligeable pouvant compenser les investissements en gestion des actifs.

Bénéfices reliés à la collaboration entre services

Le travail d'équipe, la collaboration entre les départements et le partage des informations au sein de la municipalité sont des atouts avec lesquels elle peut réaliser ses gains les plus substantiels.

La gestion des actifs est une approche participative qui met l'accent sur la collaboration entre les départements techniques et celui des finances dont le travail est complémentaire pour ses analyses sur le cycle de vie des actifs. Les questions et réponses proviendront des services techniques (incluant les travaux publics) et du service des finances.

Par exemple :

- Les réponses aux questions « que devons-nous faire? » et « quand doit-on le faire? » font appel à une décision technique et d'opération.
- « Combien cela coûtera-t-il? » est une question dont la réponse provient du département des finances.
- « Quels niveaux de risques prenons-nous? » est une question à laquelle doit répondre les élus basée sur les informations fournies par l'équipe municipale.
- Finalement, les scénarios de niveaux de service qui seront présentés aux citoyens émanent du travail conjoint des équipes techniques et des finances.

Pour atteindre cette qualité de collaboration entre les différentes équipes, il est essentiel que tous les employés partagent les mêmes convictions et les mêmes valeurs en ce qui a trait à leur façon de travailler et de collaborer entre les départements. Cette attitude coopérative facilitera les initiatives visant à intégrer le plus possible les meilleures pratiques de gestion des actifs afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité.

L'implantation progressive de la gestion des actifs, une approche réaliste pour toutes les municipalités

L'implantation des pratiques de gestion des actifs peut se faire de façon progressive et évolutive en priorisant les actifs critiques. L'objectif est de démarrer le processus en mobilisant l'équipe municipale et en s'appuyant sur les activités de saine gestion déjà en place. Il s'agit ensuite de fournir aux membres de l'équipe l'environnement et la formation de base nécessaires au succès de la gestion des actifs. Avec le temps, le plan de gestion deviendra plus complet et meilleur.

Nul besoin pour les petites communautés d'investir dans des outils coûteux et complexes. La compilation des données dans des tableurs (Excel) est un point de départ suffisant pour démarrer les activités de la gestion de leurs actifs.

M-E Desbiens, ing., consultante pour le CERIU
Fiche # 4

Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada